

La caisse d'épargne auvergne limousin et auvergne habitat signent le premier prêt à impact social

COMMUNIQUE DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 7 décembre 2021

La Caisse d'Épargne Auvergne Limousin innove et lance le Prêt à Impact, une nouvelle offre pour valoriser l'engagement social ou environnemental de ses clients du secteur du logement social, de l'immobilier et des collectivités locales.

Pour chaque Prêt à Impact souscrit, le taux d'intérêt sera indexé sur un objectif de performance extra-financière sociale ou environnementale de ses clients et la bonification perçue pourra être reversée à une association.

La Caisse d'Épargne Auvergne Limousin est fière de signer aujourd'hui le premier Prêt à Impact avec son partenaire Auvergne Habitat.

>> Un dispositif de financement vertueux et novateur

Fidèle à ses valeurs d'utilité et de responsabilité sociétale, la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin poursuit sa mobilisation en faveur du développement économique et social des territoires. Grâce à ce Prêt à Impact, la banque régionale encourage les efforts de ses clients dans la prise en compte de critères sociaux et environnementaux plus ambitieux pour leurs opérations immobilières.

Cette nouvelle offre de prêt vertueuse, co-construite avec ses clients bailleurs sociaux et professionnels de l'immobilier, s'appuie sur un dispositif incitatif leur permettant de bénéficier, pour chaque Prêt à Impact souscrit, d'un taux d'intérêt indexé sur leur performance extra-financière.

La Caisse d'Épargne Auvergne Limousin propose ainsi à ses clients, un seul et unique indicateur de performance à atteindre au choix parmi 8 thématiques sociales ou environnementales :

- > le « Prêt à Impact Social »** regroupe 5 thématiques : l'inclusion, le handicap, le vieillissement, la mixité urbaine et la santé des occupants ;
- > le « Prêt à Impact Environnemental »** regroupe 3 thématiques : la performance énergétique et le rejet de gaz à effet de serre, la conduite bio-responsable des opérations et la mobilité décarbonée.

Chaque année, et pendant toute la durée de vie du Prêt à Impact, si l'objectif fixé est atteint ou dépassé, le client bénéficie d'une bonification du taux reversée par la Caisse d'Épargne. Dans le cas contraire, le taux contractuel est appliqué, sans aucune pénalité.

>> Un dispositif de financement solidaire

L'autre atout majeur de ce prêt est d'encourager les clients à reverser une partie ou la totalité de la bonification à une association en lien avec la thématique retenue. Pour sceller leur engagement mutuel, le prêt fait l'objet d'une convention tripartite entre la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin, le client et l'association bénéficiaire. L'association soutenue pourra donc percevoir chaque année tout ou partie de la bonification si l'objectif est atteint.

Par cette coopération tripartite, la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin souhaite via ce dispositif, valoriser les actions de ses clients dans la réduction de leur empreinte environnementale et les soutenir dans leur engagement sociétal en contribuant de façon incitative aux développements de projets plus responsables.

>> Le premier Prêt à Impact octroyé à Auvergne Habitat

Acteur majeur du logement social sur le territoire auvergnat, Auvergne Habitat est une entreprise engagée dans la construction et la gestion d'un parc de logements accessibles au plus grand nombre et notamment aux familles les plus modestes. Filiale du groupe Action Logement, elle est également le partenaire privilégié des publics salariés.

Avec aujourd'hui 18 000 logements et près de 36 000 locataires, Auvergne Habitat est le premier bailleur social d'Auvergne dont la vocation est de co-construire avec l'ensemble des acteurs du territoire une offre de logement de qualité, notamment sur la métropole clermontoise. C'est ainsi qu'en 2021, près de 500 logements ont été livrés, 700 en cours de réhabilitation ou à l'étude, et près de 150 logements commercialisés en accession à la propriété, en neuf ou dans l'ancien.

L'expertise de nos 270 collaborateurs, notre engagement de proximité et notre solidité sont au quotidien des garanties pour construire ensemble l'équilibre de nos vies et de nos villes.

La signature de ce premier Prêt à Impact Social, qui s'élève à 4 733 918 euros sur 20 ans au taux fixe de 1.12 %, permettra de financer 3 opérations de réhabilitation, soit 285 logements au total, avec l'objectif que plus de 30 % des logements qui seront livrés durant l'année écoulée, seront accessibles au handicap, tel que le définit la loi Elan.

Les 3 opérations visées sont :

- Résidence Les Loubatières à Cournon d'Auvergne – 82 logements
- Résidence Les Gargailles à Lempdes – 129 logements
- Résidence Les Terres Du Château – 74 logements

« Pour Fabrice Gourgeonnet, Président du Directoire de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin : Portée par ses valeurs d'utilité et de solidarité, la Caisse d'Epargne poursuit son engagement en faveur d'une société plus responsable. A travers ce nouveau Prêt à Impact Caisse d'Epargne, notre ambition est de favoriser l'inclusion sociale et la transition environnementale au sein de nos territoires. Ce modèle de financement pionnier et vertueux incite nos clients à dépasser leurs objectifs de performance extra-financière via une bonification du taux d'intérêt et les encourage à en reverser tout ou partie à une association. »

« Pour Philippe Bayssade, Directeur Général d'Auvergne Habitat : Notre ancrage territorial et nos valeurs nous ont logiquement conduit à signer, avec notre partenaire historique La Caisse d'Epargne Auvergne Limousin, le premier Prêt à Impact. L'adhésion d'Auvergne Habitat à ce dispositif renforce ses engagements et ses ambitions, notamment en matière de RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale), qui guident nos actions au quotidien. »

A propos d'Auvergne Habitat

- 18 166 logements implantés sur les territoires de l'Allier, le Puy-de-Dôme et le nord-ouest de la Haute-Loire
- 103 M€ injectés dans l'économie du territoire dont 65 M€ d'investissement en 2020
- 36 305 personnes logées et environ 2 000 attributions – dont 53% de salariés - chaque année

À propos de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin :

- 1 300 collaborateurs et 148 agences au service de 630 000 clients
- Banque coopérative : 175 000 clients sociétaires représentés par 105 administrateurs
- Banque solidaire : 1 million d'euros consacrés à la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) chaque année

Restez connecté avec nous :



Encore plus d'actualités à retrouver sur notre blog



CONTACTS PRESSE

Pour la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin

Marine LIZEE, Chargée de communication - 04 73 98 58 79 - marine.lizee@cepal.caisse-epargne.fr

Isabelle CALVAIRAC, Directrice de la communication et RSE - 04 73 98 56 71 - isabelle.calvairac@cepal.caisse-epargne.fr

Pour Auvergne Habitat

Céline SERIEYS, Chargée de communication - 04 73 17 00 83 - c.serieys@auvergne-habitat.fr